

Journée « Non à la disparition des associations »

du 21 septembre 2013 à Caen

Compte-rendu des ateliers

Contenu des échanges

Trois thèmes abordés :

- 1 – implication des citoyens dans la vie associative ;
 - 2 – relations avec les pouvoirs publics ;
 - 3 – fragilité du secteur associatif au regard de l'emploi ;
- avec, pour chaque thème, des témoignages introductifs.

Thème 1 – Implication des citoyens dans la vie associative

Témoignages :

- une association d'expression langagière (poétique?) ;
- une association locale de rencontre d'habitants.

Il s'agit dans les deux cas de démarches visant à créer des espaces de convivialité, d'expression favorisant l'estime de soi et la création de réseaux sociaux.

Une discussion s'est engagée sur la difficulté à concilier : implication des personnes et avancée dynamique de l'association.

Un débat s'est instauré sur les objectifs des associations.

Quelques expressions relevées : « Ceux qui viennent dans les associations, ce sont les plus courageux ; d'autres n'osent pas venir ».

Il faut une « structure pyramidale » pour que les choses avancent, pour atteindre les objectifs.

« Dans les associations, on a envie que ce soit « efficace » : c'est un tort. Il faut plutôt privilégier « l'émergence » ; accepter que les gens puissent tâtonner, faire des erreurs ».

Cette discussion en rejoint une autre : la légitimation du plaisir dans l'action associative :

« Est-ce que le plaisir personnel doit être une priorité ? »

« Mais le plaisir ne peut-il à la fois être individuel et collectif ? »

« Le réalisé ensemble peut développer l'estime de soi à la fois individuellement et collectivement ».

« Etre dans une association avec des objectifs précis révèle qu'avec les autres on peut atteindre les objectifs fixés ».

Conclusion de l'atelier

Il y a différentes formes d'engagement.

Permettre que chacun puisse s'engager à son rythme.

Thème 2 – Partenariat avec les pouvoirs publics

Témoignages :

- une association centrée sur l'action culturelle, évoquant le partenariat sur le mode de la co-construction ;
- une association centrée sur le bricolage-entraide.

Le premier souligne la difficulté à se faire reconnaître au sein d'un rapport de forces déséquilibré et dans un contexte d'action culturelle mondialisée où l'amplification médiatique se centre sur le prestige et sur l'image.

Le second fait le constat d'une reconnaissance des choix opérés et de l'instauration d'échanges :

- entre bénévoles ;
- entre bénévoles et salariés ;
- entre associations et pouvoirs publics.

La discussion évoque :

- les questions de légitimité au regard des partenaires politiques (élus), sociaux (syndicats), de la société civiles (associations).

La mise en avant de l'utilité sociale suppose de ne pas parler de « subventions » mais de « financement d'une activité » .

Une participante évoque la grande difficulté à instaurer le dialogue et la co-construction entre élus et associations. Elle signale un paradoxe :

d'une part, il n'y a pas de démocratie sans reconnaissance du droit des individus et des associations à développer des projets autonomes, mais d'autre part, un responsable politique est élu sur la base de choix et de priorités relatifs à un choix de société, à une vision de l'avenir de celle-ci, auxquels il est lié.

Or les associations ont besoin de pouvoir développer des projets correspondant à des visions très différentes de celles de l'élu.

Des remarques fusent :

« L'élu n'est pas obligé d'adhérer au projet de l'association ».

« Il peut refuser un financement mais il doit dire clairement pourquoi ».

« Dans tous les cas, financer un projet associatif suppose de vérifier que celui-ci n'est pas à caractère ségréatif ou seulement à caractère personnel ».

« Dans la réalité, on vit des conflits arbitrés par des rapports de forces ».

« Les politiques culturelles ne reconnaissent que les politiques de prestige. Le reste est laissé au bénévolat ».

« actuellement, il y a un déficit de confiance collective entre partenaires ».

Une observation reprise par plusieurs : les relations avec les pouvoirs publics supposent un respect réciproque.

« Derrière l'apparence du monstre froid, il y a des personnes ».

Thème 3 – Fragilité des associations dans leur rapport à l'emploi

Témoignages :

- une salariée ;
- une administratrice.

Un constat : il y a une contradiction entre le financement massif de l'emploi salarié des associations par les dispositifs d'emplois aidés, leurs objectifs, leur précarité, et les objectifs des associations employeuses qui supposent stabilité, implication militante.

L'administratrice fait état de la fragilité des bénévoles, face aux salariés.

La discussion fait rapidement écho aux questions évoquées.

« Dans notre société, nous sommes contents de l'action des associations qui créent, qui innovent, qui créent de l'emploi. Et quand l'innovation est rentable, on favorise la reprise de celle-ci par le secteur marchand, par le marché.

Avec les contrats aidés, on est en train d'inverser le rôle des associations : on subordonne leur action à des concepts et à des cadres qui leur sont extérieurs ».

« L'objectif premier du jeune sous contrat aidé n'est pas de faire vivre l'association mais de créer son propre emploi ».

« Toute cette gestion administrative, c'est un temps important pris sur la construction du contrat associatif, le dialogue avec les salariés ».

En conclusion :

ne faudrait-il pas redéfinir les concepts d'engagement, de bénévolat, d'emploi ?